

Conseil des Présidents de Comités du Badminton en OCCITANIE CPC N°6 Samedi 19 et dimanche 20 novembre 2022

Samedi 19 novembre : rencontre FFBaD/Ligue/Comités

Présents :

FFBaD : Pascal COUVINEAU (VP Relations avec les Territoires), Vincent LEGRAS (CTN Référents des ligues).

Ligue : Christophe FAULMANN (Président), Jean-François ANINAT (Secrétaire Général), Christian PRIVAT (VP Développement), Gilles CASTILLON (VP Développement Sport pour Tous et Prévention), Anne-Sophie BIEULES (Membre CA), Germain BIEVLIET (Responsable Formation), Martine CASTILLON (Responsable Sport Santé), Janick KNAEBEL (Membre CLOT), Marcel MAUREL (Responsable Parabad), François DURIER (Directeur), Roxane VENUTI (Responsable Projets), Xavier DEMANZE (Responsable Formation et Equipement), Tristan AURAND (Apprenti Campus 2023 Gestion Airbad et DD).

Comité 09 : Jean-Luc AUVERT

Comité 12 : Xavier ARMENGAUD

Comité 30 : Philippe GIROUD

Comité 31 : Jérémie GRESSIER

Comité 46 : Didier CHAUBET

Comité 48 : Eric ITIE

Comité 66 : Florent CHAYET

Excusés : Comité 11, Comité 32/65, Comité 34, Comité 81, Comité 82

Echanges entre la FFBaD et les territoires

1- Introduction

Pascal COUVINEAU remercie les présents et reconnaît le travail engagé pour l'organisation de la journée.

Il comprend les difficultés des grands territoires tels que le nôtre avec des petits comités comprenant seulement 4 ou 5 clubs et des budgets limités.

Il note les chiffres des licences qui sont encourageants en ce début d'année. Il ajoute que cela peut être dû en partie à la prise de licences en ligne directement par les joueurs.

Il soulève également des questions relatives au fonctionnement des organes déconcentrés : le modèle idéal est-il bien celui de 1 ligue par région et 1 comité par département ?

La crise du bénévolat (particulièrement sur les engagements de longs termes pour les membres de bureau, de CA, etc...) est bien présente. Il rappelle que deux Comités sur l'ensemble de la France sont placés sous tutelle de leur Ligue par manque de bénévoles. Cette crise du bénévolat implique des difficultés dans la mise en place d'actions de développement : chaque territoire doit pouvoir trouver

le modèle qui lui correspond le mieux. La professionnalisation des comités reste un moyen important pour se développer, même si cela reste compliqué.

Pascal rappelle l'objectif de la Fédération qui est d'atteindre 200 000 licenciés à la fin de la saison. Chaque territoire s'est vu fixé un objectif par la FFBaD pour permettre d'atteindre ce chiffre.

La Fédération envisage d'écrire un courrier à tous les clubs nouvellement affiliés pour les remercier de faire partie de la famille de la FFBaD.

Pascal souligne qu'il manque de retours de bonnes pratiques sur toutes les actions lancées à l'échelle nationale.

Il nous informe que des cellules de travail ont été créées pour traiter de thématiques précises. Ces cellules sont constituées de membres de la fédération et des ligues.

2- Questions des territoires

Les questions ont été envoyées à la FFBaD en amont de la réunion. Les réponses écrites sont celles-ci-dessous. Certaines ont été développées à l'oral en échangeant avec les comités.

QUESTIONS	REPONSES
LA LICENCIATION :	
- La FFBaD pourrait-elle envisager la prise de licence à partir du mois de mai pour l'année suivante. Cela permettrait de ne pas perdre les joueurs qui se présentent à la fin de la saison à la rentrée. Cela permettrait également d'éviter la cohue de licenciation pour pouvoir faire les premières compétitions.	La prise de licences pour les anciens licenciés est possible dès le 1er juin si le club active sa plateforme avec les bonnes informations (tarifs, créneaux, ...).
- Pourriez-vous envisager de laisser aux comités la possibilité d'accorder des licences gratuites (pas de contraintes pour affilier des clubs non affiliés en cours de saison / pas de surcout pour eux).	Nous prenons note de cette idée intéressante pour attirer de nouveaux clubs sans coût pour la structure fédérale. Réflexion en cours sur l'affiliation de nouveaux clubs : aide matériels, tracés terrain, pack affiliation....
- Envisagez-vous une licence à prix différencié pour les bénévoles non pratiquants ?	Ce n'est pas à l'ordre du jour actuellement car la licence n'est pas un titre de participation, c'est ce qui symbolise l'appartenance à la structure fédérale pour tous les acteurs.
- Comment expliquer que malgré l'augmentation du nombre de licenciés ces dernières années ce qui se traduit nécessairement par une augmentation de revenu il faille malgré tout augmenter le montant des cotisations ?	Entre 2015 et 2020, le nombre de licenciés de la fédération n'a pas augmenté significativement (entre 186000 et 191000), il y a eu la crise sanitaire et nous n'avons toujours pas retrouvé notre nombre de licences. Dans le même temps, la part fédérale de la licence n'a augmenté que de 1€ en 2018.
- Pourquoi avoir rajouté le lieu de naissance sur les licences ?	C'est une obligation légale en lien avec "l'honorabilité" (et donc les violences sexuelles).

QUESTIONS	REPONSES
TIMBRES :	
- Pourquoi ne pas laisser la possibilité aux comités de gérer le montant du timbre pour les Minibad ? (d'autant que l'investissement sur ce public est maximal).	Nous prenons note de cette proposition pour étude par le secteur administration & animation d'équipe.
- Pourquoi les comités ont le plafond de timbre le plus bas ? (d'autant qu'il est difficile pour les comités de procéder à une augmentation quand la FFBaD et la Ligue en ont déjà validé une).	Plus l'échelle géographique est importante, plus les responsabilités sont importantes, plus les besoins sont importants. Mais au-delà du montant du timbre, c'est l'ambition du projet fédéral qui doit être partagée pour justifier les augmentations quand il y en a.

<p>- Le montant de l'affiliation peut poser problème pour certains clubs, dans le Lot, 2 clubs se sont désaffiliés pour cette raison. Le montant du timbre pour la FFbAD est de 70€, sans ce frein, la FFbAD aurait récupéré a minima 20 licences à 35.52€ (soit 710€)</p>	<p>L'affiliation correspond à l'adhésion d'un club à l'association qu'est la FFbAD. Cette affiliation est négligeable dans le budget annuel d'une association d'une centaine d'adhérents. Pour les associations avec peu d'adhérents, la part est plus importante. Cependant, il ne faut pas niveler par le bas et ainsi priver le badminton de moyens. Il ne faut pas donner l'impression que le badminton n'a pas de prix.</p>
--	--

QUESTIONS	REPOSES
BENEVOLES :	
<p>- Pourquoi continuer de demander le certificat médical ? (d'une part ce n'est pas légalement obligatoire et d'autre part il n'existe pas de contre-indication enseignée ; (cf dans le cadre des actions santé CDOS nous envoyons des convalescents faire du sport dont du badminton).</p>	<p>La situation à ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les mineurs, il n'y a plus qu'un questionnaire de santé (et un certificat médical en cas de réponses positives). - pour les majeurs, le certificat médical doit être réalisé tous les 3 ans pour s'assurer qu'il n'y a pas de nouvelle contre-indication relative à la santé du pratiquant. Les autres années, c'est le même système que pour les mineurs. <p>La commission médicale, en se basant sur des études partagées dans le cadre de congrès de médecins, a préconisé le maintien du système actuel. Dans les missions de service public confiées par l'Etat à la fédération, il y a la sécurité des pratiquants. Nous avons donc jugé que c'était un bon équilibre entre les contraintes liées à la détection de pathologies (il y a déjà eu des morts sur des terrains de sport dont le badminton) et la facilité à pratiquer.</p>
<p>- Quels moyens sont envisagés pour fidéliser les bénévoles et surtout les remotiver ? Quelles sont les actions que vous pensez mener pour redynamiser le modèle associatif ?</p> <p><i>Réponses FFbAD :</i> <i>Liens à partager :</i> - Table ronde sur le bénévolat : https://www.youtube.com/watch?v=Zcg6LHKmI7U&list=PLE-Y2Ueg1p2jleo2fXnhUVVcl1VPyER_z&index=2&t=177s - Note sur le bénévolat : https://echange.ffbad.org/index.php/s/gba6ZHIRX2ag7mY#pdfviewer - Travaux sur le projet de club : https://echange.ffbad.org/index.php/s/8dDe2XswRqd8ZxT#pdfviewer - Interview récente : https://www.lagazettedescommunes.com/833950/le-benevolat-sportif-a-la-recherche-dun-second-souffle/</p>	<p>Les deux sujets sont liés. Le constat est alarmant, comme vous l'aviez exprimé dans le diagnostic territorial réalisé au printemps 2021 et comme c'est partagé dans l'ensemble des fédérations. Des annonces seront faites le 5 décembre par la ministre sur la base de travaux auxquels la FFbAD a participé. Le tissu associatif est essentiel à la nation, le bénévolat est essentiel au badminton. Le plan d'actions de la FFbAD sera précisé début 2023 avec notamment le recul nécessaire sur les actions mises en place par d'autres ligues ou comités dans l'ANS pour fidéliser les bénévoles.</p> <p>Il faut d'un côté susciter des vocations et d'un autre côté fidéliser les bénévoles. Les principaux freins sont relevés dans une note (lien ci-contre). Ce sera un travail collectif pour répondre à ces enjeux majeurs.</p> <p>Il est important d'outiller les bénévoles pour leur simplifier le quotidien (et mieux faire connaître les outils existants) mais aussi montrer un chemin vers le club de demain, plus robuste face aux crises, qui joue un rôle dans la vie des populations et des territoires au-delà de la simple pratique sportive. La double ambition en matière de performance sportive et de performance sociale doit permettre de toucher plus de bénévoles potentiels en clarifiant le sens de l'engagement bénévole dans le badminton.</p>
<p>- Pensez-vous réenchanter les dirigeants en faisant une réunion le soir à 19h pour les provinciaux ? (cf réunion des présidents pdt les IFB).</p>	<p>Les Yonex IFB sont le rassemblement de la famille du badminton, et donc de tout le territoire. Le traditionnel temps consacré aux présidents de club/comité/ligue a évolué dans son positionnement (mercredi matin, dimanche matin, mercredi soir), il n'y a jamais de bon créneau qui permette à tout le monde de venir sans prendre une nuit d'hôtel. Donc nous avons opté pour un format qui permette d'assister aux matches (places offertes) puis de partager un moment convivial. La séance a été filmée puis partagée.</p>

<p>- Pensez-vous décliner la junior academy dans les territoires ?</p>	<p>La junior academy s'adresse aux jeunes de tous les territoires. 2022-2023 est une saison d'expérimentation avant une montée en puissance la saison prochaine. L'objectif est de susciter des vocations et d'accompagner les jeunes générations sur le chemin de l'engagement bénévole.</p>
--	---

QUESTIONS	REPOSES
ANS :	
<p>- Pourquoi La FFBaD privilégie les clubs alors qu'il avait été demandé aux comités d'être centre de regroupement de département afin d'éviter le saupoudrage.</p>	<p>L'ANS impose à toutes les fédérations de tendre progressivement vers 50% des financements vers les clubs en 2024 (d'où la trajectoire fédérale : 37% en 2019, 41% en 2020, 47% en 2021, 48% en 2022 (puis 49% en 2023 et 50% en 2024). Cela réduit donc mathématiquement la part pour les organes déconcentrés.</p>
<p>- Le refus d'un dossier ANS sur une erreur de date n'est pas acceptable.</p>	<p>Le cumul des demandes est largement supérieur à l'enveloppe attribuée par l'ANS au badminton (3 M€ demandés pour 1,4 M€ attribués par l'ANS en 2021 / 2,7 M€ pour 1,4 M€ en 2022). Le respect des critères est donc un premier passage éliminatoire. De nombreux outils sont mis à disposition des clubs par la FFBaD (webinaires et tutoriels où les critères éliminatoires sont rappelés) pour éviter ce type de refus.</p>
<p>- Comment validez-vous les dossiers ANS (quand on voit les justifications des dossiers qui avaient été retenus).</p>	<p>L'attribution n'est pas corrélée aux bilans de l'année précédente. Les dossiers des clubs et des comités sont étudiés par les cellules régionales pour soumission à la FFBaD (validation en l'état en 2022). La grille d'évaluation est la même pour tous les territoires (adéquation au projet fédéral, pertinence des actions et des indicateurs de réussite, réalisme du budget, ...). Il faut rappeler que les conventions ANS-PSF sont des crédits de développement et non de fonctionnement des associations (donc aucune pertinence à resoumettre la même action pendant 10 ans).</p>

QUESTIONS	REPOSES
POLITIQUES ET PROJETS :	
<p>- Avec le regroupement des régions mis en place par le gouvernement de François Hollande, quel a été le gain lié à l'effet d'échelle ?</p>	<p>Il est certain que cette réforme territoriale n'a pas été pensée pour le sport, créant des territoires immenses dans certaines régions, ce qui engendre beaucoup de km à parcourir pour les dirigeants et les compétiteurs. Les disparités entre les territoires rendent de moins en moins uniformes les politiques sportives. Aucune évaluation n'a été réalisée sur ce champ-là à notre connaissance.</p>

<p>- Considérez-vous respecter vos engagements avec les territoires après deux ans de gouvernance ?</p>	<p>La transformation de la fédération prend du temps, avec une partie parfois invisible (fonctionnement, changement de culture). Des projets n'ont pas été couronnés de succès car lancés trop rapidement. Un grand plan d'investissement a été lancé en 2022 avec 22 recrutements et un déficit de 850 k€ voté par l'AG en avril dernier. L'objectif est de donner des moyens supplémentaires au badminton et de nourrir des ambitions accrues en matière de performance sportive, sociale, organisationnelle et économique. Pour répondre aux besoins des clubs et les accompagner sur le chemin de la structuration, il faut des moyens et une vision partagée de ce que peut être une association. Les ateliers et tables rondes de l'AG ainsi que les différents investissements doivent porter leurs fruits dans les mois qui viennent. Vis-à-vis des territoires, outre la tournée réalisée par le vice-président pour analyser l'état de santé des comités, un travail important a été lancé pour mieux structurer les réseaux pilotés par la FFBaD (directeurs de ligue, agents de développement, coordonnateurs ETR, responsables de pôle, responsables emploi & formation).</p>
<p>- Pensez-vous, vous qui allez dans les territoires, que l'objectif du nombre des licenciés est réaliste si oui qu'allez-vous mettre en œuvre pour le réussir dans les territoires ?</p>	<p>1. L'AG et les représentants de l'ensemble des territoires ont validé les objectifs de 200 000 licences en 2023 et 220 000 licences en 2024. Il faut être ambitieux et réaliste (en cumulant le maximum historique de chaque club, on atteint 230 000). 2. C'est l'occasion de travailler ensemble pour améliorer l'attractivité du badminton et mieux fidéliser. Ce sera donc une feuille de route transversale partagée avec l'ensemble des 110 structures au sein de la fédération avec une action harmonisée, de nouveaux outils d'analyse des dynamiques et de nouveaux leviers construits à partir des expériences et expertises des territoires. Il faut travailler la qualité de l'accueil des nouveaux badistes dans les clubs, développer des outils d'animation pour les non-compétiteurs, mieux formaliser les projets associatifs, mieux accompagner les nouveaux dirigeants de club, continuer le travail de lobby auprès des instances, ... La feuille de route sera dévoilée en plusieurs temps selon les jalons.</p>
<p>- Quelles sont les actions proposées par la FFBaD pour limiter le turn over ? (avec un turn over autour de 50%, les clubs sont en danger de mort chaque année en cas de non remplacement des licenciés. Serait-il envisageable de partager des statistiques ?</p>	<p>Le taux de renouvellement dans les clubs est en moyenne de 40% (stable au cours des années mais très variable d'un club à l'autre). Les statistiques sont accessibles depuis MyFFBaD pour chaque club, comité, ligue et FFBaD. L'accueil sur les créneaux est capital : "jeu libre" ne veut pas dire "non encadré" ou "non animé". Le lien entre l'adhérent et le club se crée et s'entretient sur chaque créneau. Il est par ailleurs indispensable de créer des outils d'animation pour les non-compétiteurs.</p>
<p>- Avez-vous une politique fédérale de développement du bad au féminin ?</p>	<p>Un groupe de travail en partenariat avec l'association Mixité & Performance rendra ses préconisations en janvier.</p>
<p>- Avez-vous un projet dans les cartons pour le développement du airbad dans les territoires?</p>	<p>Cf. plan de déploiement des 5000 équipements de proximité.</p>
<p>- Il y a quelques mois après un contact avec la fédération, on nous a annoncé une réforme de la formation développement durable, ou en êtes-vous ?</p>	<p>La formation OMBER va se renouveler avec une partie en ligne et une partie en présentiel. Le départ du salarié en charge de ce dossier a entraîné un retard de 6 mois. La prochaine aura lieu sur le 1er semestre 2023.</p>

QUESTIONS	REPONSES
Divers :	
- Quand jouerons-nous tous en volants plastiques, pour améliorer le compte de résultats des clubs et redresser le bilan carbone de l'activité badminton ?	Il est clair que la culture française en matière d'utilisation des volants est à questionner, notamment sur les créneaux des clubs pour les non-compétiteurs. Il y a d'un côté une question de durabilité du volant et d'un autre son impact écologique, et enfin une question de coût du matériel (indépendamment du coût de l'adhésion aux clubs). La question est donc ouverte.
- Serait-il possible d'augmenter les accès sur Poona : avoir accès à la liste de la saison passée afin de pouvoir relancer et lancer des investigations sur le pourquoi de la non reprise de licence.	Se renseigner auprès du service numérique.
- Afin de pouvoir mieux comptabiliser le nombre de joueurs parabad au sein des clubs, serait-il envisageable de rajouter une case à cocher sur le document de prise de licence FFBaD ?	La remarque sera transmise au secteur administration & animation d'équipe

La journée s'est terminée par un repas en commun à Toulouse

Dimanche 20 novembre : Conseil des Présidents de Comités

Présents :

Ligue : Christophe FAULMANN (Président), Jean-François ANINAT (Secrétaire Général), Christian PRIVAT (VP Développement), François DURIER (Directeur), Roxane VENUTI (Responsable Projets), Xavier DEMANZE (Responsable Formation et Equipement).

Comité 09 : Jean-Luc AUVERT

Comité 12 : Xavier ARMENGAUD

Comité 30 : Philippe GIROUD

Comité 31 : Jérémie GRESSIER

Comité 46 : Didier CHAUBET

Comité 48 : Eric ITIE

Comité 66 : Florent CHAYET

Comité 82 : Eric GELIN

Excusés : Comité 11, Comité 32/65, Comité 34, Comité 81.

Informations Générales :

Christophe refait un point sur les tensions entre la Ligue et la Fédération sur l'octroi de la subvention du Plan Emploi Fédéral pour le poste de directeur de Ligue lié aux missions de François sur la gestion des Groupements d'Employeurs.

Les présents s'expriment sur la réunion de la veille : la présence de la FFBaD a été très appréciée et l'honnêteté et la transparence des réponses également.

JOP 2024 :

Présentation des actions qui pourraient être mises en place dans les territoires pour promouvoir les JO à Paris en 2024.

Roxane est Ambassadrice régionale « Paris 2024 ». Il serait bien que chaque comité est également un ambassadeur.

Projet territorial

Roxane présente les 8 nouveaux clubs créés en 2022. Sur les huit, quatre ont été créés par les actions Ligue/Comités.

Les Comités 09, 30 et 66 pourraient être intéressés pour travailler sur la création de club. Une réunion de présentation devra être organisée pour leur présenter le projet.

Une discussion est ouverte sur la licenciation progressive des adhérents lors de l'affiliation des clubs non affiliés. Le CA de la ligue devra se positionner sur le sujet.

Didier CHAUBET précise que les clubs affiliés peuvent promouvoir le Pass'Sport ainsi que d'autres aides de l'état, ce qui permet parfois aux familles d'avoir une licence moins élevée que les clubs non affiliés.

Schéma Régional des Equipements

Xavier présente les objectifs à courts, moyens et long termes du Schéma Régional des Equipements (SRE) :

A court terme 21-24

- Un équipement classé régional dans chaque département.
- La mise en sécurité des salles utilisées par les clubs.

A moyen termes 25-28

- 6 équipements classés national sur la région.
- Une campagne de rénovation et/ou d'extension.
- Accéder à des salles existantes pour les nouveaux clubs.

A long termes 29-32

- 3 équipements spécifiques avec ou sans exploitation commerciale.
- Implantation de salles de proximité pour des bassins de population en zone blanche.

Après avoir fait le lien avec le projet territorial, Xavier présente le projet de développement et de promotion du Airbadminton en lien avec le plan 5000 équipements du gouvernement. La FFbAD a signé une convention avec l'ANS pour développer jusqu'à 100 sites de Airbadminton sur le territoire français : <https://www.ffbad.org/actus-22/2022/signature-dune-convention-entre-l-ans-et-la-ffbad>.

Dialogue de Gestion

François présente les principaux changements entre le futur Dialogue de Gestion et l'ancien. Aujourd'hui :

- La Ligue a dû choisir 3 projets parmi certains axes du projet fédéral.
- La Ligue réalise un diagnostic sur les projets choisis. Les Comités s'engagent par conventionnement avec la ligue sur ces axes.
- Le dossier sera identique pour les deux prochaines années civiles.
- Il faudra fournir une évaluation quantifiable et mesurable par rapport aux objectifs fixés.
- Le principe de reversement aux Comités reste à définir.

Les axes choisis sont :

La création de clubs par l'accès aux équipements (identique au projet territorial).

Développer les relations avec le monde scolaire : USEP, UGSEL, UNSS, FFSU.

Resserrer les liens entre les instances départementales et les clubs.

Un Comité soulève qu'ils auraient pu/dû être consulté dans le choix de ses axes. La Ligue a fait ces choix pour continuer de développer la création de club, priorisation du projet territorial depuis près de 2 ans et pour combler les faiblesses sur le territoire pour les autres axes.

Nous faisons un tour de table pour connaître les velléités des Comités à s'inscrire dans un ou plusieurs des axes :

Axe 1 : 5 comités

Axe 2 : 2 comités

Axe 3 : 7 comités

Reversement 2022 :

On propose ensuite aux Comités de donner leurs avis sur le reversement de 2022 (étant donné qu'il n'y a pas eu de Dialogue de Gestion sur cette année).

Après discussion et différentes propositions de la Ligue la majorité des Comités se positionnent sur la proposition suivante : une part fixe de 50% et une part variable liée au nombre de licenciés des

Comités. Cela permettrait à tous les Comités d'avoir la subvention en 2022, même ceux qui n'ont pas demandé en 2021.

La Ligue fait trois propositions, les Comités se positionnent sur la suivante : il n'y a pas de règles particulières prédéfinies pour le reversement des subventions pour les deux prochaines années, la Ligue décidera de la répartition par axe en fonction du nombre d'actions portées par les comités dans chaque axe.

➔ Le CA de la ligue se réunit le 10 décembre pour se positionner sur les deux sujets.

Questions diverses :

Concernant le projet Minibad, des kits de matériel ont été achetés et doivent être distribués selon des critères qui restent encore à définir. Une déclinaison du suivi avenir régional (poussin) devrait sortir assez rapidement à destination des Minibad.

Christian souligne le fait que les structures doivent penser à se projeter sur l'après JO. Le sport pourrait être très touché d'un point de vue financier principalement.

Le CPC se positionne sur deux réunions dans la saison : une sur deux jours avec un temps convivial et une sur un jour.

Rédaction Roxane VENUTI



En haut de gauche à droite : T. AURAND, R. VENUTI, X. ARMENGAUD, J. GRESSIER, M. MAUREL, A-S. BIEULES ; J.KNAEBEL, J-F. ANINAT, C. PRIVAT, F. DURIER.

En bas de gauche à droite : J-L. AUVERT, G. BIEVLIET, M. CASTILLON, P.GIROUD, F. CHAYET, G. CASTILLON, P.COUVINEAU, C.FAULMANN, E. ITIE, V. LEGRAS, X.DEMANZE.